



RENNES, le 24 septembre 2020

Le Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest écouté par le conseil régional.

Sera-t-il entendu ?

Avant sa session de rentrée, le conseil régional de Bretagne a reçu pour la première fois le Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest. Thierry BURLLOT le Vice-président et le service "eau et l'environnement" ont écouté attentivement les victimes et le Collectif dans l'objectif de proposer un bordereau sur la question des pesticides en agriculture. L'absence du Vice-Président à l'agriculture et à l'agroalimentaire n'est pas passée inaperçue.

Les victimes des pesticides, anciens agriculteurs, riverain et salarié dans l'agro-industrie, ont fait part des souffrances qu'ils subissent à cause des pesticides ; elles se traduisent par des pathologies lourdes, le plus souvent irréversibles, ce qui n'a laissé pas insensibles nos interlocuteurs.

Ensuite est venu le temps de l'échange sur la transition agricole. Le Collectif a réaffirmé son souhait d'un **arrêt programmé de l'utilisation des pesticides en agriculture**, avec un soutien fort dans l'accompagnement des agriculteurs. Le Collectif a également demandé que soit remise en cause la date de 2040 prévue dans le SRADDET comme date butoir.

Le Collectif est venu plus en détail sur une série de mesures à mettre en œuvre : dans la formation professionnelle (sous la responsabilité de la région), dans le domaine des programmes de recherche et développement également co-pilotés par la région, mais surtout dans la vulgarisation agricole en s'appuyant sur un réseau d'associations expérimentées en Bretagne (CIVAM, GAB, agriculture paysanne etc...) pouvant permettre un accompagnement des agriculteurs dans la transition.

Le Collectif a également souhaité accélérer la mise en œuvre des Plans Alimentaires Territoriaux (P.A.T.), façon concrète d'assurer la valorisation des produits alimentaires dans une perspective de transition énergétique et qualitative.

Enfin, le collectif a proposé un délai de cinq années pour sortir des pesticides en agriculture et dans l'agro-industrie. Au-delà de cette période, aucune aide ne devra être accordée aux agriculteurs qui refusent la transition écologique de l'agriculture.

Ces aides doivent être soumises à des conditions écologiques et sociales pour être plus efficaces, transparentes, avec des objectifs politiques clairs. Aucune aide régionale ne doit aller soutenir des projets d'élevages industriels, méthaniseurs...

Nous avons demandé d'inverser la courbe à l'installation en agriculture qui aujourd'hui est toujours de 3 départs pour une installation. Sur ce point, nous avons demandé à la région d'être proactive dans la future loi foncière, afin de mettre fin à l'agrandissement inconsidéré des fermes.

La région a la gouvernance des ports bretons, notamment Brest et Lorient ; il n'est plus tolérable de laisser entrer dans la chaîne alimentaire des produits traités avec des produits mortifères (phosphine,...) non autorisés par la France.

Face à la dégradation de la qualité de l'eau, la Région doit soutenir une expérimentation sur le bassin versant Chèze Canut (35), d'une agriculture sans pesticide, encadrée par une déclaration d'utilité publique.

Nous demandons à la Région de s'engager au côté des victimes des pesticides, de soutenir les mesures visant à éloigner les épandages des habitations, tout particulièrement dans des situations où des enfants atteints de maladies graves vivent à proximité, comme à St Nolff (56).

Au moment où l'argent public se fait rare, où la demande sociétale pour des produits sains, de qualité et de proximité est importante, nous souhaitons un vrai débat sur la légitimité des soutiens à l'agriculture.

Serons-nous entendus ?

Le groupe de coordination du **Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest**

Tél : 06 73 19 56 07

<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/>

<https://www.facebook.com/victimepesticide.ouest/>

victime.pesticide.ouest@ecosolidaire.fr